



Aux Contribuables de la municipalité

AVIS PUBLIC

RÔLE DE PERCEPTION 2023

AVIS PUBLIC est par les présentes donnée que le rôle de perception de l'année 2023 est déposé au bureau de la Municipalité au 1700, rue Principale, Saint-Michel, conformément à la loi.

Les comptes de taxes seront adressés aux contribuables inscrits au rôle d'évaluation en vigueur et postés avant le 1^{er} mars 2023.

Fait et donné à Saint-Michel, ce 7^e jour du mois de février 2023

Signé : (s) Caroline Provost

Caroline Provost, greffière-trésorière adjointe